



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2012

L'an deux mille douze, le 23 février, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 13 février 2012, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER,
Monsieur Arnaud MABIRE,
Madame Claudine COUVRAT,
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,
Monsieur Eric LANDAU,
Madame Nicole CAMILLERI,
Madame Antonia TAUPIN,
Madame Viviane HUYGHE,
Monsieur Alain SIMARD,
Monsieur Patrick LECLERC,
Monsieur Régis PETIT,
Madame Maryvonne DIVETOT,
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 13

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

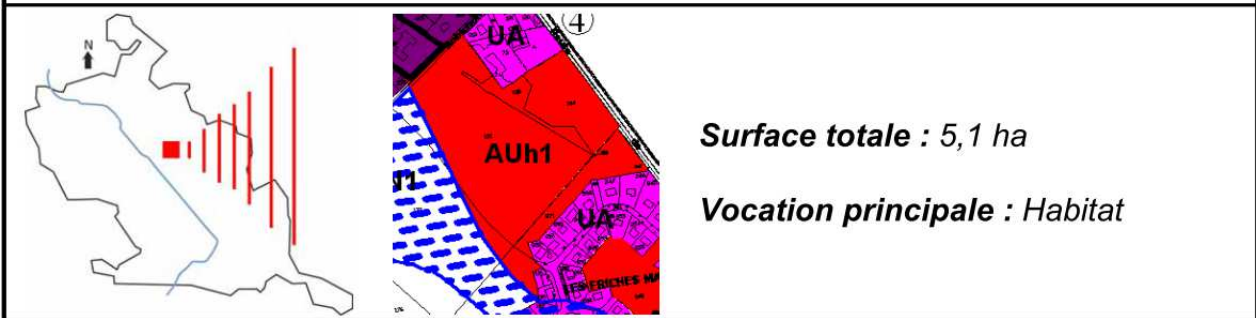
Le compte rendu du 10 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

BATIMENT COMMUNAL

- Une réunion de présentation avec l'architecte BABEL aura lieu le mercredi 15 février 2012 à 11 h sur place. Un mail d'information a été envoyé à toutes les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre concernant le mobilier de la bibliothèque et le centre de loisirs,
L'objectif de cette visite est de permettre aux sociétés qui vont répondre de voir sur place avec les architectes les contraintes techniques éventuelles: électricité, éclairage, les ouvertures des portes, la localisation de la borne d'accueil, de leur permettra de comprendre le fonctionnement du bâtiment qui est multi activité et de visualiser le cadre alentour. Les élus présents pourront également répondre aux questions,
- Réception de chantier du bâtiment communal le mercredi 15 février 2012 à 17 heures,
- La subvention AUP du Conseil Général de l'Eure ne serait pas retenue au titre de l'année 2012.
Montant demandé 102600 euros, Monsieur Le Maire rencontre un responsable du Conseil Général,

- Orientations d'Aménagement de la Zona AUh1.pdf

Orientations d'aménagement de la zone AUh1 du bourg de NORMANVILLE



Surface totale : 5,1 ha

Vocation principale : Habitat



1. Nature de l'opération

- Opération globale d'habitat mixte (accession et locatif) qui privilégiera un habitat individuel ou individuel groupé pour le locatif

2. Principes d'accès et de desserte

- Structurer les voies de desserte en :
 - conservant le sens unique de circulation de la rue du Robichon
 - créant une voie principale qui rejoint la zone d'habitat des Reinettes et friches Maubert
 - réalisant des voies secondaires pour compléter la desserte interne de la zone
- Créer des cheminements doux permettant de relier les secteurs d'équipements existants avec les zones d'habitat.

3. Les espaces verts

- Aménagement d'une zone tampon paysagère le long de la D 52
- Aménagement d'espaces verts assurant des lieux d'échanges
- Réalisation de noue paysagère

- Extrait de la Note de présentation du projet de modification du PLU de Normanville.

MOTIVATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Préambule :

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 10 octobre 2007.

La présente modification concerne l'adaptation des orientations d'aménagement d'une zone d'urbanisation future afin de finaliser un projet d'accueil d'habitat mixte mais aussi la transformation des zones d'urbanisation future à vocation économique (AUel) en zone d'urbanisation destinée à accueillir des activités économiques (AUe) afin de permettre la réalisation de projets d'implantations d'entreprises dans le cadre de la politique intercommunale.

Par ailleurs, différents points du règlement se révèlent inadaptés aux usages locaux et à l'évolution des demandes sur certaines zones.

Objet de la modification

La modification du PLU porte donc sur les points suivants :

1- le zonage

- Modification de la zone destinée au développement économique à long terme AUel en zone AUe

2- les orientations d'aménagement spécifique

- Adaptation des orientations et du schéma d'aménagement pour la zone AUh

3- Modifications de différents articles du règlement

Les élus à travers cette modification souhaitent pouvoir faire aboutir d'une part les projets d'habitats et de développement économique sur leur territoire, qui permettront de redynamiser la croissance démographique. D'autre part, ils veulent privilégier à travers les modifications de points règlementaires une meilleure prise en compte des usages locaux.

- **AR 2012.005 Arrêté prescrivait enquête publique PLU NORMANVILLE**
Arrêté du 23 Février 2012
Prescrivait l'enquête publique sur Le projet de modification du plan local d'urbanisme de la Commune de NORMANVILLE

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-13 et R 123-15 à R 123-25 et L 300-1 et 2

Vu le code de l'Environnement et notamment les articles L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants traitant des enquêtes publiques

Vu l'ordonnance en date du 1^{er} février 2012 de Madame le Président du Tribunal Administratif de Rouen désignant Monsieur Yves GOURVES en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu la Délibération du conseil municipal en date du 23 février 2012 arrêtant le projet de modification de PLU

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme de la commune de NORMANVILLE pour une durée de 32 jours du 02 avril 2012 au 03 mai 2012 inclus.

ARTICLE 2 :

Monsieur Yves GOURVES exerçant la profession d'Officier de réserve retraité a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif.

ARTICLE 3 :

Le projet de modification du Plan local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de NORMANVILLE pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 02 avril 2012 au 03 mai 2012 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur Yves GOURVES – Mairie de NORMANVILLE 103, route de la Vallée 27930 - NORMANVILLE

ARTICLE 4 :

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie aux jours et heures suivants :

- Samedi 14 avril 2012 de 9h00 à 12h00, Vendredi 20 avril 2012 de 15h00 à 18h00,
- Jeudi 26 avril 2012 de 15 h 00 à 18 h 00, Jeudi 3 mai 2012 de 14h30 à 17h30.

ARTICLE 5 :

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par Monsieur le Maire de NORMANVILLE. Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de NORMANVILLE le dossier complet avec son rapport, son avis et ses conclusions motivées.

ARTICLE 6 :

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département de l'Eure et au Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an.

ARTICLE 7 :

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département. Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de NORMANVILLE, notamment à l'aide du panneau électronique situé à l'entrée de la commune. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion, et au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

Les journaux retenus sont les suivants : Paris Normandie et Eure Infos.

- **Avis enquête publique NORMANVILLE**
Enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 23 février 2012, le maire de NORMANVILLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Yves GOURVES, Officier de réserve retraité, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 02 avril 2012 au 03 mai 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie aux jours et heures suivants :

- Samedi 14 avril 2012 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 20 avril 2012 de 15h00 à 18h00,
- Jeudi 26 avril 2012 de 15 h 00 à 18 h 00
- Jeudi 3 mai 2012 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie (103, route de la Vallée 27930 Normanville).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dès qu'ils seront transmis en mairie.

DELIBERATIONS

- **DB2012.007 - Délégation pour le passage de la sous-commission des Etablissements Recevant du Public (ERP)**

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal donnent délégation à Monsieur Fabrice MUPAVO, Adjoint technique 1^{ère} classe pour le passage du groupe de visite préalable à la sous-commission des Etablissements Recevant du Public (ERP) en absence de Monsieur le Maire ou des adjoints.

- **DB2012.008 RESTE A REALISER RECETTE 2011**

ARTICLE	LIBELLE	CREDIT OUVERT 2011	REALISE	RESTE A REALISER 2011 Pour BP 2012
1321-45	ETAT & ETB NATION DGE 400 000 FEADER 335000 (En attente convention)	739 690,00 €	230 733,00 €	169 267,00 €
1322-45	REGION Région Haute Normandie	7 200,00 €	0,00 €	7 200,00 €
1323-45	DEPARTEMENT Conseil Général 200 000 CG AUP 105 349 (pas /12)	305 349,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
13258-45	SUB AUTRES GROUPEMENTS GEA 235 715	235 715,00 €	47 413,00 €	188 302,00 €
1326-45	AUTRES EPL	102 600,00 €	0 €	

	CAF 102 600			102 600,00 €
1328-45	AUTRES Sub parlementaire : 25 000 Ademe : 35 706,46	60 706,00 €	10 711,94 €	49 994,00 €
			TOTAL	617 363,00 €

- **DB2012.010 PAIEMENT OEUVRE ARTISTIQUE - Investissement 2012**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer le paiement du solde du contrat de réalisation 1 % DRAC pour la réalisation d'une œuvre artistique pour le hall du centre de loisirs, bibliothèque et salle des associations, sur présentation des artistes d'une facture régulière arrêtée et signée.

Pour mémoire - 1^{er} acompte sur 2011

900,00 € - Monsieur BIOCHE – Mandat 652

900,00 € - Monsieur GRIMAUD – Mandat 653

Les crédits seront ouverts sur le budget 2012.

Soit au 2161 Opération 45 : 4 200 €

Ventilation du paiement selon contrat de réalisation du 18 novembre 2011

- 2 100,00 €uros - Monsieur BIOCHE Olivier,
- 1 800,00 €uros - Monsieur GRIMAUD Frédéric,
- 288,000 €uros - AGESEA.

- **DB2012.011 PROJET DE MODIFICATION PLU**

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 octobre 2007.

La Modification du PLU porte sur les points suivants :

1 – Le Zonage

Modification de la zone destinée au développement économique à long terme AUel en zone AUe,

2 – Les orientations d'aménagement spécifique

Adaptation des orientations et du schéma d'aménagement pour la zone AUh,

3 – Modification de différents articles du règlement.

- **DB2012. Arrêté divagation chiens.doc**

Cette délibération est reportée, sachant que les élus sont favorables à la mise en place de frais de conduite, de nourriture et de garde, les coûts devront être votés préalablement.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- GEA – Compte rendu, réunion du 15 février 2012 concernant l'aménagement du Centre Commercial de Cap-Caër– Projet de transfert du Centre commercial E. LECLERC,
- Livre vert – Nouveau sommaire détaillé – Débât suite aux concertations menées auprès des communes et chambres consulaires – Réunion de travail le 24 janvier 2012
- GEA - Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) – Point d'avancement du dossier
- GEA - Commission 7 – Voiries – Convocation du 31 janvier 2012,
- GEA - Commission - 5 - Délégation Développement et Attractivité du Territoire – Ordre du jour du 1^{er} février 2012,
- PST Cap Nord Est – Assemblée Générale le 26 janvier 2012 - Bilan 2011 et projet 2012

- SIEGE - PV du Comité syndical du 26 novembre 2011,
- GEA – Commission 6 - Finances Convocation du 2 février 2012,
- AMR27 - Maires ruraux – Assemblée Générale le 18 février 2012,
- GEA – Commission 1 - Convocation du 26 janvier 2012,
- SAVI – Assemblée Générale le 8 février 2012,
- GEA – Commission 4 - Eau Assainissement Convocation du 19 janvier 2012,
- GEA – Procès-verbal littéral du 17 novembre 2011,
- GEA - Conseil Agglomération Convocation du 16 février 2012,
- GEA - Campagne diagnostics des installations d'assainissement non collectif pour le 31 décembre 2012 – Le bureau d'étude Concept a été retenu sur la Commune de Normanville. Une réunion publique sera programmée 2 semaines avant le début de la prestation. Les propriétaires seront avertis par courrier minimum dix jours avant la date du diagnostic, sachant que la présence du propriétaire ou du locataire est obligatoire,
Le rapport de diagnostic sera envoyé à chacun des usagers contrôlés (ce rapport a une validité de 3 ans, à conserver en cas de vente, succession ou location de l'habitation). A l'issue de ce diagnostic, les usagers deviennent redevables vis-à-vis du SPANC via la redevance annuelle d'un montant de 34,50 €uros pour l'année 2012.
Contact du SPANC ☎ 02.32.31.99.10 ou mcorrege@agglo-evreux.fr
- GEA – Procès-verbal Bureau d'Agglomération du 6 décembre 2011 et 12 janvier 2012,
- GEA - Procès-verbal Conseil Agglomération du 14 décembre 2011,

COURRIER DU MAIRE

- GEA - Facturation de l'eau - Explication sur l'augmentation de l'abonnement du compteur de 33,60 €uros à 25 €uros HT,
 - Participation du GEA au financement d'un équipement pour assurer la potabilité de l'eau et son traitement après usage (Usine de traitement d'Arnières sur Iton)
 - Le réseau de distribution et de traitement est ancien et entraîne des pertes très importantes dans les sous-sols de l'agglomération. Besoin de recettes nouvelles pour renouveler et développer le réseau de canalisation,
 - Le budget de l'eau est un budget annexe et doit assurer l'équilibre entre les dépenses et les recettes,
- Cyclisme Assistance - Course juniors 28 & 29 avril 2012 + Passage de l'Association Cyclisme Assistance sur la commune le 28 avril 2012 - Rue de l'Iton – Rue du Stade – Rue de l'Eglise – D52,
- Paroisse St Jean Baptiste Val Iton – Vœux,
- SICOSSE - Courrier du Maire concernant la contribution 2012,
Monsieur le Maire précise que suite à la demande du SICOSSE, nous mandatons rapidement la contribution 2012, mais tient à faire remarquer que du fait de cet appel en tout début d'année, cela conduit à solliciter la trésorerie de la commune et donc contraint les communes à avoir un fond de roulement en conséquence. Monsieur le Maire s'interroge sur l'empilement des structures, et s'interroge quant à une réflexion à simplifier ce mille-feuille dans le but d'alléger les coûts de fonctionnement et par conséquence les impôts de nos concitoyens,
- Centre de Loisirs - Demande de bénévoles pour l'Association,
- Jean-Louis DESTANS - Elections présidentielles,
- Conseil Général - RD52 - Sécurité routière,
Mesure de vitesse et de trafic effectuée sur la RD 52 (Route de la vallée) du 11 au 17 janvier 2012, le résultat sera présenté au premier trimestre 2012,
- Inspection académique de l'Eure - Courrier de Monsieur le Maire,

- Fermeture du 2^{ème} poste préélémentaire du groupement scolaire,
- M. HUET - Insécurité d'une maison rue du Stade,
- GEA – Avis de réception de la demande de fonds de concours mobilier centre de loisirs,
- <..\..\..\..\AppData/Local/Microsoft/Windows/Temporary Internet Files/Content.Outlook/HIIUPTW8/COURRIERS DU MAIRE/Dossier SONOTER TP.pdf> - Proposition de vente du terrain à la Commune de Normanville,

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- GEA – Etude Thermographique – Permanence de Eure Habitat le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h 30 pendant 1 an à la mairie de Normanville concernant le bassin de vie. (Normanville, Saint-Germain des Angles et Tourneville),
- Pôle emploi – Statistiques 2011,
- PUBLINOE - Devis Logo voiture - Proposition au Budget 2012,
- Trésorerie - Données financières de la Commune,
- Madame CRESSON, administrée constate qu'il n'y a pas de panneau d'indication Rue du Stade au carrefour de la rue du Robichon,
- Feu d'artifice sur 2012 - Avis favorable des élus,
- GEA - Tableau rétrocessions voiries,

Prochain Conseil Municipal le 20 mars 2012

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :

Philippe VIVIER	Arnaud MABIRE	Claudine COUV RAT
Jean-Pierre COLLAS	Eric LANDAU	Nicole CAMILLERI
Maryvonne DIVETOT	Caroline LEFEBVRE- DESJARDINS	Antonia TAUPIN
Viviane HUYGHE	Patrick LECLERC	Régis PETIT
Alain SIMARD		

--	--	--